

Le 29 janvier 2018

Le Principal-adjoint  
C. BARBEY

Tél : 04.91.10.41.00  
Fax : 04.91.21.91.03  
Mél. : ce.0133490y  
@ac-aix-marseille.fr

121 avenue du Vallon  
Vert  
13190 ALLAUCH

## Epreuve orale du Diplôme National du Brevet Session 2018.

### Informations générales :

L'épreuve orale de soutenance permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a conduit durant l'année. Elle évalue la capacité du candidat à exposer sa démarche de projet. Sa prestation orale est évaluée par le jury (50 points) ainsi que sa capacité d'analyse (50 points). En aucun cas n'est évalué quelque dossier ou support – écrit ou numérique – sur lesquels s'appuierait le candidat.

Le candidat choisit le thème de soutenance qu'il présentera à l'oral parmi les activités suivantes :

- Histoire des arts.
- Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (abordés en 4<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup>).
- Parcours citoyen.
- Parcours avenir.
- Parcours d'éducation artistique et culturel.
- Sujet libre en lien avec les programmes disciplinaires, validé par un enseignant.

### Préparation de l'épreuve :

Une épreuve orale blanche sera organisée la semaine du 14 au 18 mai 2018. Les candidats communiqueront, à travers une fiche officielle, leur thème de soutenance au plus tard le 20 avril 2018.

L'épreuve orale terminale aura lieu la semaine du 04 au 08 juin 2018. Les candidats communiqueront, à travers une fiche officielle, leur thème de soutenance au plus tard le 25 mai 2018.

### Déroulement de l'épreuve :

Les jurys sont constitués de deux enseignants. L'épreuve orale se déroule en deux temps : un exposé de 5 minutes et un entretien de 10 minutes. Pour les candidats qui souhaitent passer l'épreuve en binôme ou à trois, l'exposé dure 10 minutes et l'entretien 15 minutes.

Le Principal adjoint  
Christophe Barbey